



Paris, le 12 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fortis : BNP Paribas prend acte de la décision de la cour d'appel de Bruxelles

BNP Paribas a pris acte de la décision de la cour d'appel de Bruxelles du 12 décembre 2008.

Cette décision ne remet pas en cause l'intérêt d'adosser Fortis Banque SA et Fortis Insurance Belgium à BNP Paribas, ce qui constitue la solution la plus favorable aux clients et collaborateurs de Fortis.

BNP Paribas examine avec les autorités et les différentes parties prenantes les moyens, y compris juridiques, de mettre en oeuvre ce projet avec efficacité et rapidité.

A propos de BNP Paribas

BNP Paribas (www.bnpparibas.com) est un leader européen des services bancaires et financiers d'envergure mondiale et l'une des 3 banques les plus solides du monde selon Standard & Poor's. Le groupe est présent dans 85 pays et compte plus de 171 000 collaborateurs, dont 131 000 en Europe. Le groupe détient des positions clés dans trois grands domaines d'activité : Banque de Financement et d'Investissement, Asset Management & Services et Banque de Détail. Présent dans toute l'Europe, au travers de l'ensemble de ses métiers, la France et l'Italie sont ses deux marchés domestiques en banque de détail. BNP Paribas possède en outre une présence significative aux Etats-Unis et des positions fortes en Asie et dans les pays émergents.

Contacts presse :

Antoine Sire	+33 1 40 14 21 06	antoine.sire@bnpparibas.com
Jonathan Mullen	+33 1 42 98 13 36	jonathan.mullen@bnpparibas.com